



Créée en 1974 à la demande du secrétariat d'Etat au logement, l'Association QUALITEL a pour vocation de faire progresser la qualité de l'habitat neuf et existant, et de participer à sa valorisation auprès des usagers.

Elle exerce pour cela 5 missions clés et complémentaires : l'information du grand public, la certification de la qualité et des performances du logement, la recherche et le développement, l'évaluation et l'expertise et enfin la formation. Elle développe également des programmes de recherche pour mieux comprendre les problématiques liées au bâtiment et anticiper les évolutions techniques et les attentes des occupants. CERQUAL Qualitel Certification, son organisme certificateur, délivre la certification NF Habitat-NF Habitat HQE.

En plus de 45 ans, ce sont près de 3 millions de logements neufs qui ont été certifiés et environ 150 000 font l'objet d'une demande de certification chaque année, contribuant ainsi fortement à l'amélioration de la qualité des logements en France.

Les copropriétés représentent à elles-seules près de 8,5 millions de logements en France. Elles sont pleinement concernées par les enjeux de la rénovation énergétique et de l'amélioration de la qualité du logement.

La certification NF Habitat Exploitation Copropriété permet aux syndicats titulaires d'attester d'un niveau de qualité supérieure, en adéquation avec les attentes des copropriétaires : réactivité, collaboration avec le conseil syndical, valorisation du patrimoine... Véritable repère de qualité, les syndicats valorisent ainsi leur savoir-faire par un organisme tiers, indépendant et impartial.

La certification NF Habitat Exploitation Copropriété s'est enrichi d'une nouvelle offre : **disponible depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, le profil de certification Syndic Socialement Engagé NF Habitat** permet aux syndicats issus du secteur HLM et du secteur privé de bénéficier d'un repère de qualité et de démontrer leur savoir-faire dans la gestion de copropriétés issues du parc social.

## LA CERTIFICATION : DES BENEFICES POUR LES SYNDICS ET LES COPROPRIETES

Pour les copropriétaires, la certification NF Habitat permet de s'assurer que la copropriété est dotée d'un bon niveau de qualité et est gérée efficacement par un professionnel engagé et audité tous les ans. Avec NF Habitat, les habitants bénéficient d'une meilleure qualité de vie et de parties communes bien entretenues, réalisent des économies de charges et participent au respect de l'environnement.

Pour les syndicats, le droit d'usage de la marque NF Habitat est un signe distinctif fort qui met en valeur leur professionnalisme et leur capacité à gérer les copropriétés tant sur le plan technique que juridique.

Nous participons à SOLUCOP sur le stand F7